

La Nuit du droit célèbre l'anniversaire de la Constitution de 1958 en proposant, partout en France, des rencontres ouvertes au public. C'est l'occasion unique qui permet à chacun de discuter sans barrière avec les professionnels du droit. Ces manifestations ont pour but de mieux faire connaître le droit, ses principes, ses institutions, ses métiers. L'édition mancelle s'est tenue sur la scène universitaire Eve, jeudi 2 octobre 2025, avec pour thème : Robert Badinter au Panthéon*.

L'impact majeur de Robert Badinter dans le domaine du droit pénal

La Nuit du Droit 2025 était animée par Anne-Lise Cloarec, avocate au barreau du Mans. L'événement a débuté par une première table ronde consacrée aux avancées portées par Robert Badinter dans le domaine du droit civil. Professeurs et doctorants de l'Université du Mans ont salué, entre autres, l'importance de la loi sur l'indemnisation des victimes d'accidents de la circulation, encore aujourd'hui une référence. Le deuxième temps d'échange donnait la parole à des professionnels de terrain : magistrats, avocats, représentants de l'administration pénitentiaire et spécialistes de l'accompagnement des victimes. Ensemble, ils ont souligné l'impact majeur de Robert Badinter dans le domaine du droit pénal.





« Evidemment, tout le monde sait que Robert Badinter a lutté pour l'abolition de la peine de mort. Mais pas que ! Il a également proposé des solutions alternatives à la prison ferme, comme la création des Travaux d'Intérêts Généraux (TIG), un outil que l'on utilise encore beaucoup aujourd'hui et qui continue de se développer » (Sébastien Colombet, Juge d'instruction au Mans et intervenant de la table ronde)

Le public, composé d'étudiants, de professionnels du droit, mais aussi, de simples curieux, a suivi les débats avec attention. La salle a salué les intervenants par de longs applaudissements, marquant la richesse des échanges et l'émotion suscitée.



Reconstitution théâtrale du procès de Patrick Henry

Le temps fort de la soirée a été la reconstitution théâtrale du procès de Patrick Henry, présentée par les étudiants du Master 2 de Droit Privé, parcours contentieux de l'Université du Mans. Ce procès emblématique des années 1970 a marqué le début du combat pour l'abolition de la peine de mort. Après seulement un mois de préparation, **les étudiants et comédiens d'un soir, ont livré une prestation brillante**, sous les yeux stupéfaits du

public. « **Je suis venu pour accompagner une amie juriste. Je ne m'y connais pas du tout en droit. J'ai trouvé cette représentation poignante** », confiait Kelroy, spectateur.

La soirée s'est terminée sous une pluie d'applaudissements tant des intervenants que du public présent dans la salle.

Texte et photos : Maëly ROUILLON.

***Robert Badinter, ancien garde des Sceaux et artisan de l'abolition de la peine de mort, entre au Panthéon le jeudi 9 octobre 2025.**

Partager :

- [Cliquez pour partager sur Twitter\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)
- [Cliquez pour partager sur Facebook\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)
- [Cliquez pour partager sur Google+\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)